

Liens: [observatoire du crédit](#)

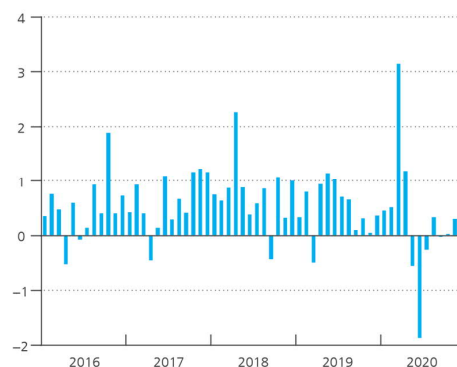
Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes

(pourcentages de variation annuelle)¹



Source: BNB (schéma A).

(flux mensuels nets désaisonnalisés, milliards d'euros)²



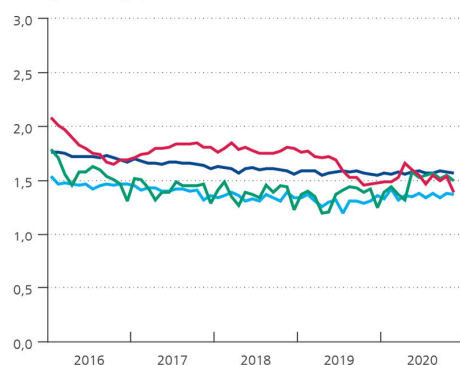
Source: BNB (schéma A).

Novembre 2020

L'octroi de crédits aux entreprises a légèrement augmenté en novembre. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est établi à 2,4 % (contre 2,2 % en octobre). Cette évolution reflète de moindres remboursements nets de crédits à court terme (moins d'un an) et la reprise de crédits à moyen terme (entre un et cinq ans). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est redressé, à -4,4 % (contre -4,7 % en octobre). Celui des prêts à moyen terme est ressorti à 6,2 % (contre 5,2 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est stabilisé à 4,3 % (contre 4,4 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en novembre a été supérieur, de 0,3 milliard d'euros, à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a reflué en novembre, pointant à 1,41 % (contre 1,51 % en octobre), sous l'impulsion de l'évolution des taux à long et à moyen termes. Celui sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a perdu 15 points de base, tombant à 1,39 %, tandis que le tarif sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a diminué de 5 points et s'est établi à 1,50 %. Enfin, les taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) se sont à peine repliés: celui sur les prêts d'un montant supérieur à un million d'euros s'est fixé à 1,37 % (-1 point de base) et celui sur les prêts d'un montant inférieur à cette somme à 1,57 % (-1 point également).

Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



- Crédits à taux variable < 1 an, < 1 mio euros
- Crédits à taux variable < 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1–5 ans, < 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, < 1 mio euros

Source: BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré³ (pourcentages)



Source: BNB (enquête MIR et schéma A).

¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.

² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.

³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.